

Réf. communale : **2020-01**
No CAMAC : **192903**
Imprimé le : 01.07.2020



AVIS D'ENQUETE

Demande de permis de construire (P)

L'enquête publique est ouverte du **04.07.2020** au **02.08.2020**

Compétence
(ME) Municipale Etat

Parcelle(s)
17 18

No ECA

Coordonnées (E / N)
2557540/1172360

Nom de la commune :

Prévonloup

Nature des travaux :

Construction nouvelle

Description de l'ouvrage :

construction de trois villas individuelles

Situation :

Rte de Dompierre

Note de Recensement Architectural :

Propriétaire(s) :

PACCAUD GÉRALD

Promettant(s) acquéreur(s) :

:

Droit(s) distinct(s) et permanent(s) :

Auteur(s) des plans :

SAVARY DANIEL MATHILDE ARCHITECTURE

Demande de dérogation :

--

Particularité(s) :

PLAN POUR ENQUETE

COMMUNE DE PRÉVONLOUP

Propriétés de M. Gérald PACCAUD

Parcelles n°17 et 18

Plan n° 5683/1

Zone légalisée: zone du village

Secteur de protection des eaux: Au

Coordonnées moyennes: 2'557'540 / 1'172'360

Altitude moyenne du terrain: 735 m.

Servitude: parcelle 17 : 108'353 (canalisation(s) d'électricité)
parcelle 18 : Aucune

Mention: Aucune

Degré de sensibilité au bruit: III (à légaliser)

Note au recensement architectural: 4 (bât. n°33)

Désignation cadastrale de la parcelle 17:

Jardin 1'835 m²

Désignation cadastrale de la parcelle 18:

Habitation et atelier n° 33 391 m²

Place-jardin 1'587 m²

1'978 m²

PROJET: Construction de trois villas individuelles

Remarques: dérogation à l'art. 7 du règlement communal (distance entre deux bâtiments sur une même propriété)

Le propriétaire:



L'architecte:



Mis à l'enquête au greffe municipal du

4.07.2020

au

2.08.2020

L'attestent au nom de la Municipalité

Le Syndic:





La Secrétaire:



Le géomètre breveté:
Pierre-André Nicod

1:500

Dossier n° M 24'008/EG

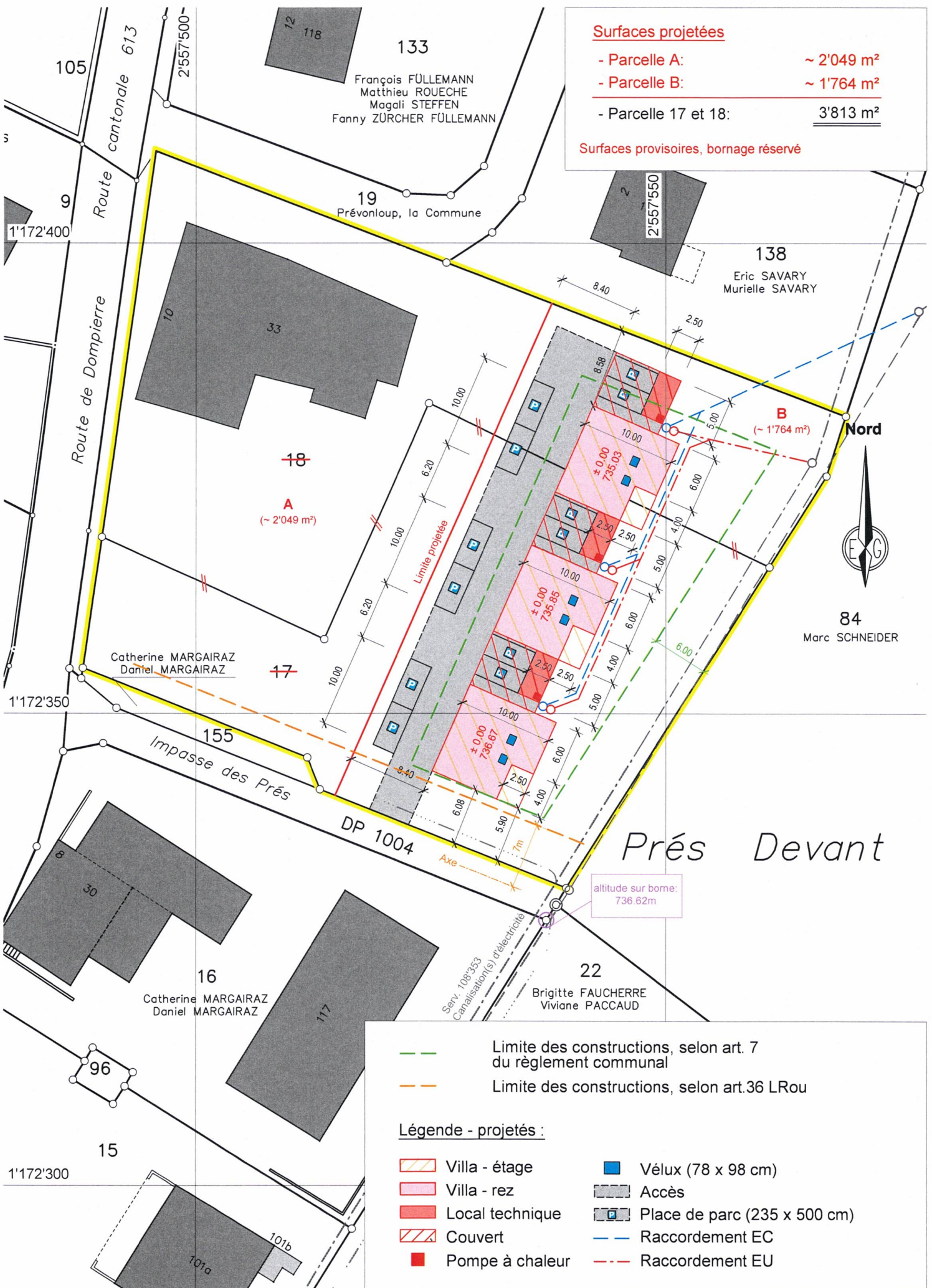
Mensuration graphique numérisée
Géodonnées © Etat de Vaud



Moudon, le 6 mars 2020



NPPR INGÉNIEURS ET
GÉOMÈTRES SA
NICOD • PERRIN • PARISOD • REY
Ch. Château-Sec 6 / CP 186 1510 Moudon
Tél. 021 905 15 88 moudon@nppr.ch



Surfaces projetées

- Parcelle A: ~ 2'049 m²
- Parcelle B: ~ 1'764 m²
- Parcelle 17 et 18: 3'813 m²

Surfaces provisoires, bornage réservé



84
Marc SCHNEIDER

- Limite des constructions, selon art. 7 du règlement communal
- Limite des constructions, selon art.36 LRou

Légende - projetés :

- | | |
|-----------------|------------------------------|
| Villa - étage | Vélux (78 x 98 cm) |
| Villa - rez | Accès |
| Local technique | Place de parc (235 x 500 cm) |
| Couvert | Raccordement EC |
| Pompe à chaleur | Raccordement EU |

Remarque: - La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier
Note: - Les écoulements d'eau claire et d'eau usée doivent être contrôlés avant d'exécuter les raccordements au bâtiment projeté.